

## MARTIGNAS - Étude urbaine de renforcement du centre-ville

---

### Compte-rendu Concertation

#### Informations

Date : 26 Juin 2017

Heure : 19h00

Lieu : Martignas sur Jalle, salle Gérard Philippe

---

#### Présents

- M. Michel **VERNEJOU**, Maire de Martignas sur Jalle et Conseiller délégué de Bordeaux Métropole en charge des Relations internationales et de la coopération décentralisée *Ville de Martignas sur Jalle*
  - M<sup>me</sup> Marie-Laure **PALU**, 1<sup>ère</sup> adjointe Aménagement urbain - Développement économique - Communication, *Ville de Martignas sur Jalle*
  - M. Jean-Marc **KOZA** Conseiller municipal, *Ville de Martignas sur Jalle*
  - M. Jean Baptiste **LETHIER**, Chef de projet, Service Aménagement urbain, Pôle territorial Ouest, Bordeaux Métropole
  - M<sup>me</sup> **ETCHEGOIN**, Membre du Jury Conseil, porte parole du Jury Conseil
  - M. Pierre-Marie **VILLETTE**, Neorama
  - M. Pierre-Antonin **MEGALI**, Designer, associé de l'agence DESURB
  - M<sup>me</sup> Annabel **CASSES**, Urbaniste, associée de l'agence DESURB
-

## Compte rendu

### ***Introduction et présentation du Jury Conseil***

Après un mot d'introduction du Maire et de Neorama, Mme Etchegoin a présenté la synthèse des préconisations du jury conseil. Celui-ci s'est réuni 5 fois en 9 mois et a pu fournir à l'équipe en charge de l'étude le point de vue et l'expertise d'usage des habitants. Il s'est notamment prononcé sur les enjeux liés aux thématiques d'identité du bourg, de patrimoine naturel, d'espace public, de vitalité sociale, de guichet unique, de déplacement et de logements. Ces points sont présentés en détail dans le document en annexe.

### **Présentation DESURB**

L'agence Desurb a présenté ensuite les grandes lignes du projet urbain, et les pistes de projet devant permettre d'apaiser les flux de circulation au sein de Martignas, de renforcer le dynamisme commercial de la ville, de rassembler les services municipaux au sein d'un même bâtiment et de créer de nouveaux espaces publics (place de village, parc ouvert sur la Jalle, espaces de déambulation, etc.).

### ***Validations de la municipalité***

Suite à ces présentations, le maire a salué l'engagement citoyen et l'énergie investie par les membres du jury conseil. Il a précisé ensuite qu'au vu de l'avancée des études, et des avis formulés par le jury conseil, l'équipe municipale souhaite aujourd'hui retenir plusieurs pistes d'actions :

- Ne pas surcharger le centre-bourg, recentrer la ville sur la Jalle et créer un guichet unique pour les démarches administratives des Martignassais
- Créer un lien entre le centre-ville du vieux Martignas et le futur secteur à l'est de la Jalle, via la mise en place d'une passerelle dédiée aux mobilités douces
- En matière de circulation, il sera indispensable de décongestionner le centre-ville, au moyen d'un barreau routier déviant la circulation en provenance du bassin et en créant un demi-échangeur qui évitera un trafic dense en centre-ville.
- La convivialité sera au cœur du projet urbain avec la création d'un lieu de rencontre où le marché et des évènements culturels prendront place. Le plus important sera de garantir une qualité de vie pour tous les Martignassais.
- La création d'une maison des Arts mettant à profit des Martignassais l'ensemble du patrimoine artistique de la collectivité.

## Réactions de la part de l'assistance

Sur cette base de discussion, les habitants ont été invités à présenter leurs avis, interrogations et suggestions. Ce temps d'échange a notamment porté sur :

- L'information et l'association des commerçants à l'étude : l'équipe municipale a précisé que le vice-président de l'EcoClub était membre du jury conseil et pouvait donc faire remonter les informations. Par ailleurs, une réunion sera prochainement organisée avec les commerçants du centre-ville pour présenter plus précisément les pistes de l'étude, et discuter des potentiels.
- Le lien avec le travail mené récemment par des étudiants mexicains en architecture : il s'agit d'un travail en lien avec l'école d'architecture de Bordeaux.
- Le temps de réalisation des opérations : qu'il s'agisse de constructions ou d'infrastructures routières, cyclables ou piétonnes, le temps de mise en œuvre demeure conséquent en raison des différentes obligations réglementaires (code de l'environnement, étude d'impact, loi sur l'eau, gestion des propriétés foncières, etc.)
- Les moyens financiers nécessaires pour l'opération : l'équipe municipale est consciente que le projet nécessitera du temps et la mobilisation de crédits financiers sur plusieurs contrats de co-développement avec Bordeaux Métropole. C'est pour cette raison qu'une des prochaines étapes est de définir clairement le budget de réalisation du plan guide, et les étapes progressives de sa mise en œuvre.
- L'impact du projet sur le plan de circulation : Desurb confirme que le schéma de circulation fait partie des points pris en compte dans l'étude. Une fois le demi-échangeur et la déviation réalisés, de nouvelles études de circulation seront être menées puisque la voirie devra s'adapter à ce nouveau centre-ville apaisé. La place du piéton sera essentielle et la limitation de vitesse sera à étudier.
- L'impact de la future déviation sur le dynamisme commercial de la commune : le Maire est conscient de cette peur, légitime, chez certains commerçants. Pour autant, l'équipe municipale souhaite réaliser ce projet pour que les Martignassais se réapproprient leur centre-ville, qu'ils puissent s'y déplacer plus facilement et ainsi maintenir et renforcer le dynamisme commercial.
- Le logement des personnes âgées : suite à la remarque d'un des participants, il est précisé que des solutions d'habitats seniors devront être prévues par le projet : comment habiter à proximité du centre-ville dans des logements adaptés aux habitudes des personnes âgées. Des petits habitats intermédiaires, avec partage de certaines pièces et/ou dimension intergénérationnelle pourront être envisagés.
- Le logement des publics jeunes : de même, il s'agit également d'une population à maintenir sur la commune, en offrant des possibilités de logements pour les plus modestes (logements sociaux, logements intermédiaires), mais également en adaptant la taille des logements aux situations sociodémographiques (jeune famille, parent seul avec enfant, etc.)
- Le devenir du jury conseil : il devrait encore être mobilisé à deux reprises d'ici la fin de l'étude (décembre 2017), par la suite s'il souhaite continuer à se réunir, la Mairie pourra lui apporter un soutien logistique.

**Prochains rendez-vous :**

Jury Conseil : **à programmer à la rentrée**

Réunion avec les commerçants : **à programmer pendant l'été**

**Diffusion :**

- à l'ensemble des personnes du COPIL et présentes
  - aux membres de l'équipe
- 

**Documents joints :**

- DSB-Martignas-20170626
- Présentation du Jury Conseil